

*Groupement composé d'experts en organisation publique, RH, finances publiques et droit public.*

## S'engagent ensemble à vos côtés dans l'élaboration de vos Lignes Directrices de Gestion.

La **loi du 6 août 2019** relative à la transformation de la FPT introduit l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir leurs lignes directrices de gestion à travers l'élaboration et l'affichage de leur politique RH et de leur politique d'avancement.

Ces lignes directrices de gestion vont devenir vos *documents de références* pour les équipes RH de votre collectivité.

- En affichant vos orientations RH et développant vos leviers managériaux, vous favoriserez une action publique plus réactive et efficace ;
- Vous maîtriserez davantage vos dépenses et limiterez les situations individuelles complexes ;
- Vous simplifierez et garantirez transparence et équité du cadre de gestion des agents publics ;
- Vous renouvellerez l'organisation de votre dialogue social ;
- Vous pourrez partager et embarquer votre collectivité et vos élus dans une véritable stratégie RH en matière de valorisation des parcours professionnels, de recrutement, d'égalité professionnelle, de formation...

Le groupement Kaeros/Landot/Stratorial vous accompagne dans l'élaboration de vos lignes directrices de gestion ;

Selon une approche progressive et à la carte répondant à votre contexte et vos besoins, nous vous accompagnons dans **l'émergence ou l'ajustement de votre politique RH et d'avancement**, dans l'anticipation et la **sécurisation des impacts juridiques et financiers** des mesures envisagées, dans la **déclinaison des orientations** choisies.

OPTION 1	Nous formulons des préconisations pour vous permettre de mieux identifier ou ajuster votre politique RH et d'avancement.
OPTION 2	Nous rédigeons votre politique RH et d'avancement et nous appuyons sur une évaluation juridique et financière de ses impacts.
OPTION 3	Après avoir rédigé les lignes directrices de gestion, nous déclinons votre politique RH et d'avancement en plan d'action.
OPTION 4	Nous accompagnons comme AMO la mise en œuvre de votre politique RH et de son plan d'action.

Pour tous renseignements, contactez sophie Coutellier au 06 33 90 92 52 ou par mail à l'adresse

[sophie.coutellier@kaeros.org](mailto:sophie.coutellier@kaeros.org)

Au plaisir de travailler avec vous !